

Yvelines • Mercredi 18 février 2026 • N° 25347 • 2,30 €

Le Parisien

+ Votre supplément **Étudiant**



Meurtre de Quentin Un attaché parlementaire LFI en garde à vue ➔ P. 6 et 7

Logements sociaux à Paris

Enquête sur des surfacturations

Des employés du premier bailleur de France gonflaient les factures de rénovation avec la complicité d'un prestataire. Le préjudice pourrait se chiffrer en centaines de milliers d'euros.



Biathlon

Des gars vraiment en or !

➔ Sports • P. 16 à 18



Ligue des champions

À Monaco, le PSG fait un grand pas vers la qualification

➔ Sports • P. 14 et 15

Le Parisien est officiellement habilité pour l'année 2026 pour la publication des annonces judiciaires et légales par arrêté de chaque préfet concerné dans les départements : 60/75/77/78/91/92/93/94/95. La tarification des annonces judiciaires et légales définies par l'arrêté du ministère de la Culture et la Communication du 19 novembre 2025 est la suivante pour les départements d'habilitation : Tarification au forfait : Constitution de sociétés civiles et commerciales : (SA) 399€ HT - (SAS) 199€ HT - (SASU) 142€ HT - (SNC) 220€ HT - (SARL) 148€ HT - (EURL) 124€ HT - (SOCIÉTÉ CIVIL) 222€ HT - (SCI) 191€ HT. Démission, nomination, cessation de fonction de CAC - Transfert du siège social - Changement de gérant - Modification de la date d'ouverture ou clôture de l'exercice social, de la date de commencement de l'activité et de la prorogation - reconstitution du capital : 109€ HT - Réduction du capital social - Modification du capital social - Nomination de l'AI : 135€ HT - Changement de dénomination - Transformation de la forme sociale - Mouvements - Cessions d'actions - Résiliation du bail commercial : 199€ HT - Dissolution des sociétés civiles ou commerciales : 153€ HT - Clôture de la liquidation des sociétés civiles ou commerciales : 111€ HT - Changement de patronyme : 58€ HT. Tarification au caractère (espace inclus) pour certaines modifications voir arrêté du 19 novembre 2025 : 60 (0,195€ HT) - 75/92/93/94 (0,239€ HT) - 77/78/91/95 (0,227€).



ferrari&Cie®

VENTES JUDICIAIRES IMMOBILIÈRES
AUX ENCHÈRES PUBLIQUES



Ferrari&Cie Agence de publicité légale, judiciaire, institutionnelle et Formalités des sociétés
7, Rue Sainte-Anne – 75001 Paris

78

Vente aux enchères Publiques par devant le Tribunal Judiciaire de **VERSAILLES (78)** - 5 place André Mignot le **MERCREDI 1^{er} AVRIL 2026 à 9 h 30** - EN UN SEUL LOT

À LIMAY (78520) - 32 Ter Rue de l'Eglise UN APPARTEMENT au 1^{er} étage (OCCUPE),
De 2 pièces principales (32,60 m²)
Et une CAVE en sous-sol

Mise à Prix : 28.000,00 €

Consignation pour enchérir : chèque de banque à l'ordre du **BATONNIER SEQUESTRE** de 3 000,00 € outre une somme pour les frais et émoluments dont le montant sera indiqué par l'Avocat chargé de porter les enchères. On ne peut enchérir que par le ministère d'un Avocat du Barreau de VERSAILLES

Pour tous renseignements, s'adresser : Au Cabinet de **M^e Elisa GUEILHERS**, 21 rue des Etats Généraux à VERSAILLES - 78000

Tél. 01.88.60.37.37. Le cahier des conditions de vente est déposé au Greffe du JEX du Tribunal Judiciaire de VERSAILLES et au Cabinet de l'Avocat, où il peut être consulté - www.ferrari.fr

VISITES SUR PLACE LE : 26 MARS 2026 DE 9H À 11H ET DE 12H À 14H

78

SELAS WIBAULT AVOCAT - M^e François-Xavier WIBAULT
Avocat au Barreau d'ARRAS - 22, Grand'Place - 62000 ARRAS - 40, Rue Pasteur - 59110 LA MADELEINE - 34, Place Charles de Pollinchove - 59500 DOUAI - 4, Rue Askievré - 59300 VALENCIENNES

M^e Elisa GUEILHERS Avocate au Barreau de VERSAILLES, domiciliée en son Cabinet sis 21 rue des États Généraux - 78000 VERSAILLES

Vente aux enchères Publiques par devant le Tribunal Judiciaire du **VERSAILLES** sis 5, Place André Mignot 78011 VERSAILLES CEDEX le **MERCREDI 25 MARS 2026 À 9 H 30**

UNE MAISON A USAGE D'HABITATION 78920 ECQUEVILLY 3 RUE JEAN MERMOZ

Cadastrée Section AB n° 224 pour une contenance de 04a 33ca

Mise à Prix : 120.000 €

Consultation du cahier des conditions de la vente au Greffe du Tribunal Judiciaire de VERSAILLES (RG : 23/00150) ainsi qu'au Cabinet de **M^e François-Xavier WIBAULT**, Avocat au Barreau d'ARRAS (Site internet : avocats-wibault.fr)

Visite sur place le **LUNDI 23 FÉVRIER 2026 DE 10H00 À 12H00** et le **MERCREDI 25 FÉVRIER 2026 DE 14H00 À 16H00** organisées par la **SCP ABRAHMI - BLANCHET - LALLEMAND**, Commissaires de Justice à CLAMART (Tél : 01 46 45 10 48)

Pour la publication de vos annonces légales et judiciaires
agence@ferrari.fr Tél. 01 42 96 05 50

Avis divers

COMMUNE DE LA CELLE-LES-BORDES

DÉCLARATION DE PARCELLES EN ÉTAT D'ABANDON MANIFESTE

Par procès-verbal provisoire du 13 février 2026, il a été constaté l'état d'abandon manifeste de la propriété sise 2 rue du Caillon à La Celle-les-Bordes (parcelles F519, F726, F855 et F856) - propriété des héritiers de Madame TEIHO Odette, décédée le 7 décembre 2016, représentés par la Directrice des Finances Publiques, service Gestion des Patrimoines privés - Immobilier.

Le procès-verbal indique la nature des désordres affectant le bien auxquels il convient de remédier pour faire cesser l'état d'abandon. Si les travaux nécessaires ne sont pas réalisés dans un délai de trois mois, Monsieur le Maire dressera le procès-verbal définitif d'abandon et le Conseil municipal pourra décider de poursuivre l'expropriation des parcelles au profit de la Commune, ayant vocation à réaliser une opération d'aménagement de logement locatif.

Pour toute information : Mairie de La Celle-les-Bordes - 5 rue du Bois des Gaules - 78720 LA CELLE-LES-BORDES - Tél : 01 34 85 22 28 - Courriel : mairie@lacellelesbordes.fr

CONNECT-E

SAS au capital de 20.000 €

Siège : 2 rue du Noyer 28210 FAVEROLLES

920719598 RCS de CHARTRES

Par décision de l'associé unique du 06/10/2025, il a été décidé de transférer le siège social au 2 rue Georges Méliès ZAC croix Bonnet 78390 BOIS D'ARCY. Radiation au RCS de CHARTRES et ré-immatriculation au RCS de VERSAILLES

Enquête publique

COMMUNE DE BOINVILLE LE GAILLARD

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LE PROJET DE MODIFICATION N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Par arrêté n° 1.2026, en date du 15 janvier 2026, le maire de Boinville le Gaillard a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de modification n°1 du plan local d'urbanisme.

A cet effet, Mme. Roselyne LECOMTE a été désignée par le Tribunal Administratif de Versailles comme commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie Boinville le Gaillard, aux jours et heures habituels d'ouverture du **17/02/2026 au 20/03/2026 à 17h00.**

Pendant la durée de l'enquête, le commissaire enquêteur recevra en mairie les :
Vendredi 27 février 2026 de 14 h00 à 17 h00
Vendredi 13 mars 2026 de 14 h00 à 17 h00
Vendredi 20 mars 2026 de 14 h00 à 17 h00

Chacun pourra prendre connaissance du dossier, soit sur place à la mairie de Boinville le Gaillard aux jours et heures habituels d'ouverture, soit sur le site de la commune : <https://www.boinville-le-gaillard.fr/modification-n1-du-plan-local-durbanisme/>.

Les observations concernant la modification n°1 du plan local d'urbanisme de la commune de Boinville le Gaillard seront consignées sur

Divers société



ECLASS CONSULTANTS
DÉNOMINATION : STEPHANE CADORET.
FORME : SAS SOCIÉTÉ EN LIQUIDATION.
CAPITAL SOCIAL : 1000 EUROS.
SIÈGE SOCIAL : 143 C ROUTE DE SAINT CORENTIN, 78790 SEPTEUIL.
797950284 RCS DE VERSAILLES.

Dissolution anticipée
Aux termes de l'AGE en date du 31 décembre 2025, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31

Insertions diverses

un registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées : par courriel à l'adresse suivante : commissaire-enqueteur@boinville-le-gaillard.fr, ou par courrier postal à : Madame le commissaire enquêteur, mairie de Boinville le Gaillard 4 place du Prieuré 78660 Boinville le Gaillard.

Au terme de l'enquête, la modification du PLU sera approuvée par délibération du conseil municipal.

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition de public dès qu'ils seront transmis, en mairie, et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête. Ils seront également mis en ligne sur le site internet mentionné ci-dessus.

Le Maire, Jean Louis FLORÉS.

M. HAFTMAN AXEL JEAN-MARC MARCEL BENJAMIN né le 14/08/1993 à DOMONT, (95), demeurant 3 RUE DU VAL JOLI 78630 ORGEVAL dépose une requête auprès du Garde des Sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique (HAFTMAN) celui de HAMANT.

CONTACT COMMERCIAL :
01 84 21 09 27
leparisien.annonces-legales.fr

Le Parisien



Publiez votre ANNONCE LÉGALE avec Le Parisien



Formulaires certifiés pour une annonce conforme



Attestation de parution pour le greffe immédiate et gratuite



Paiement 100% sécurisé



Affichage en temps réel

Rendez-vous sur leparisien.annonces-legales.fr

Collectivités territoriales

Le bon réflexe, c'est **Le Parisien**

Publiez vos annonces dans Le Parisien



Le Parisien est le seul quotidien habilité sur l'ensemble des départements d'Ile-de-France et Oise.
Votre contact pour vos annonces : 01 87 39 82 96 - legales2@leparisien.fr